

Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)

2006/0197(COD) - 11/03/2008 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

Le Parlement européen a adopté, en 2^{ème} lecture de la procédure de codécision, une résolution législative qui approuve telle quelle, la position commune du Conseil en vue de l'adoption du règlement du Parlement européen et du Conseil portant création de l'Institut européen d'innovation et de technologie.

La recommandation pour la 2^{ème} lecture avait été déposée en vue de son examen en séance plénière par M. Reino **PAASILINNA** (PSE, FI), au nom de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie.

L'acte sera arrêté conformément au texte de la position commune puisqu'un accord a pu être obtenu avec le Parlement européen au terme de négociations informelles entre le Parlement européen et le Conseil au stade de la position commune. Le texte du Conseil reprend notamment les principaux points soulignés par le Parlement lors de la 1^{ère} lecture (voir résumé de la position commune du 22/01/2008).

À noter qu'une proposition de rejet de la position commune déposée par le groupe des **Verts/ALE** a été repoussée en Plénière par 127 voix pour, 499 voix contre et 15 abstentions (la proposition de rejet était motivée par le manque de ressources propres des "Communautés de la Connaissance et de l'Innovation", selon le groupe Verts/ALE).